



GUINEE

Rapport conjoint pour l'Examen périodique universel des Nations unies

Soumis par

Les Mêmes Droits pour Tous (MDT) et la Coalition mondiale contre la peine de mort

**Pour la 35^e session du Groupe de travail de l'Examen périodique universel
Janvier-février 2020**

Soumis en juillet 2019

Les Mêmes Droits pour Tous (MDT) Les Mêmes Droits pour Tous (MDT) est une organisation de la société civile guinéenne créée par arrêté n° 3242/MATD/CAB/SACCO du 26 mai 2006. Depuis cette date, MDT œuvre activement dans le domaine de la défense et la promotion des droits humains en Guinée. MDT s'est spécialisée dans le domaine de la justice pénale. A ce jour, MDT travaille dans la quasi-totalité des régions naturelles de la Guinée et dispose, en plus de son siège national à Conakry, de deux bureaux régionaux basés respectivement à N'Zérékoré en Guinée Forestière (2008) et à Kankan en Haute Guinée (2012). Membre de plusieurs plateformes dont la FIDH, la Coalition mondiale contre la peine de mort et détenteur d'un statut d'observateur à ECOSOC, MDT a apporté une assistance juridique et judiciaire à des milliers de victimes de détention illégale et/ou abusive, de victimes de violences basées sur le genre, de victimes de torture, de victimes de détention préventive prolongée, des populations impactées par les grands projets notamment miniers etc. Enfin, MDT est depuis un bon moment, de plus en plus porté vers la réforme des textes pénaux conformément aux engagements internationaux de la Guinée, la promotion d'un environnement légal favorable aux populations impactées par les projets miniers et les questions de gouvernance démocratiques.

La Coalition mondiale contre la peine de mort est composée de plus de 150 ONG, barreaux d'avocats, collectivités locales et syndicats, la Coalition mondiale contre la peine de mort. La Coalition mondiale vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort. Son objectif final est d'obtenir l'abolition universelle de la peine de mort. Pour cela, elle encourage la suppression définitive des condamnations à mort et des exécutions partout où la peine de mort est en vigueur. Dans certains pays, elle cherche à obtenir une réduction de l'usage de la peine capitale comme première étape vers l'abolition.

Peine de mort et ratification des traités internationaux

1. Lors de son dernier EPU en 2015, plusieurs Etats membres ont recommandé à la Guinée d'abolir la peine de mort et de ratifier l'OP2-PIDCP. La Guinée a noté ces recommandations et a déclaré : « La Guinée observe un moratoire de fait sur la peine de mort depuis 2004, même si la loi actuelle l'autorise toujours. Le respect du moratoire témoigne de l'engagement du Gouvernement à œuvrer en faveur de l'abolition de la peine de mort. Il convient de noter qu'une proposition visant à abroger la peine de mort a déjà été déposée dans le cadre de la réforme en cours du Code pénal. »

2. Depuis, la Guinée a aboli la peine de mort dans son code pénal en 2016 et dans son code militaire.

3. La Guinée a démontré son engagement en faveur de l'abolition de la peine de mort en coparrainant et en votant en faveur de la résolution 2016 de l'Assemblée générale des Nations unies pour un moratoire sur l'application de la peine de mort. C'était la première fois depuis 2007 que la Guinée votait en faveur de la résolution, démontrant la volonté du pays d'accompagner la tendance mondiale à l'abolition de la peine de mort.

4. Toutefois, en 2018, la Guinée s'est abstenue lors du vote sur le moratoire sur la peine de mort des Nations Unies.

5. Le Comité contre la torture a recommandé à la Guinée de ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (OP2-PIDCP) dans ses observations finales de 2014. Le Comité des droits de l'homme a recommandé à la Guinée de ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte, visant à abolir la peine de mort dans ses observations finales en 2018.

6. Les Mêmes Droits pour Tous (MDT) et la Coalition mondiale contre la peine de mort appellent la Guinée à ratifier l'OP2-PIDCP.